

**Les questions  
énergétiques**

gnent de nos politiques prétendent vraiment qu'ils ont perdu de l'argent sur leurs investissements, car ce n'est certainement pas le cas. Et pour dresser une comparaison, il y a dans le monde très peu de pays à climat d'investissement plus sûr que le Canada.

Permettez-moi maintenant d'aborder la question litigieuse de l'énergie. Dans ce domaine, le Programme énergétique national du Canada (PEN) est la cause de la plupart des inquiétudes exprimées récemment. Étant donné l'importance toute particulière que joue manifestement le secteur énergétique dans le développement économique du Canada, ce programme a été fondé sur trois grands principes : la sécurité des approvisionnements et, ultimement, l'indépendance vis-à-vis du marché mondial du pétrole ; la possibilité pour tous les Canadiens de participer au secteur énergétique en général et à l'industrie pétrolière et gazière en particulier, et de partager les fruits de l'expansion industrielle ; et l'établissement d'un régime de prix du pétrole et de partage des recettes qui tienne compte de l'exigence d'équité pour tous les Canadiens, où qu'ils habitent, permettant l'exploitation de toutes les régions du Canada.

À mon avis, le concept de " canadianisation " est un aspect du PEN qui a été fort mal compris. L'objectif de cette canadianisation est cependant fort simple : il consiste à accroître la part de l'industrie pétrolière et gazière détenue et contrôlée par des Canadiens, c'est-à-dire à la faire passer à 50 p. 100 d'ici dix ans. Dans la stratégie adoptée pour réaliser cet objectif des plus légitime, on souligne la nécessité d'assurer une place aux sociétés pétrolières et gazières canadiennes dans l'industrie au Canada. Il n'est donc pas question de forcer les sociétés étrangères à quitter ce marché. Il ne fait pas de doute que nous avons l'intention de donner aux sociétés canadiennes la possibilité de croître plus rapidement. Mais ce que nous n'avons pas voulu faire et n'avons d'ailleurs pas fait, c'est de rendre peu lucratives les opérations des grandes sociétés pétrolières internationales. Ainsi, le coût net de l'exploration au Canada qu'assument les entreprises américaines restera inférieur à celui aux États-Unis.

Mais nous sommes ici en présence d'une situation qui sort de l'ordinaire. Tout au cours des années 50 et 60, les non-résidents détenaient près de 80 p. 100 et contrôlaient plus de 90 p. 100 des ressources pétrolières et gazières canadiennes. Ils contrôlaient aussi près de 100 p. 100 des avoirs liés aux opérations de raffinage et de commercialisation. Le Canada n'avait pas une seule société pétrolière multinationale, pas même une petite. Nous n'avions aucune société canadienne verticalement intégrée jusqu'à ce que Petro-Canada achète la Pacific Petroleum en 1978.

Avant l'adoption du PEN, le renforcement de la mainmise étrangère était une conséquence imprévue des politiques gouvernementales. Les gains fortuits provenant de l'accroissement des prix du pétrole et du gaz favorisaient les entreprises déjà les mieux implantées. La plupart de celles-ci étaient détenues par des capitaux étrangers. Ces mêmes entreprises étaient également les principaux bénéficiaires de l'indemnité pour épuisement gagné, puisque cette déduction du revenu imposable tiré des ressources n'était accordée qu'aux entreprises qui s'occupaient principalement d'exploitation des ressources et qui en tiraient déjà des revenus. Avant le PEN, notre politique avait à toutes fins pratiques pour effet de garantir que les grosses sociétés (étrangères) pourraient se développer davantage.